

L'Économie sociale et solidaire en Périgord Noir

Sarlat

Vendredi 1^{er} Décembre

De quoi parle-t-on ?

- ▶ **L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** rassemble les entreprises qui portent un projet politique visant à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale, elles placent l'humain au cœur de leur démarche.
- ▶ Entreprises qui concilient activité économique et utilité sociale
- ▶ Primauté aux personnes sur la recherche de profits
- ▶ Solidarité collective, partage
- ▶ Selon la vision sociale et économique du projet qu'elles portent, les entreprises de l'ESS peuvent incarner **différentes typologies de statuts inscrits dans la loi ESS du 31 juillet 2014** : associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales. Elles interviennent dans tous les secteurs d'activité, autant dans des domaines d'intérêt général que dans le champ concurrentiel.
- ▶ Leur organisation est construite autour de [valeurs fédératrices](#)

Les valeurs fédératrices

C1

Finalité
d'intérêt général
ou collectif

C2

Gouvernance
démocratique

Liberté
d'adhésion

C3

Gestion
responsable

Ancrage
territorial et
mobilisation
citoyenne

Diapositive 4

- C1 la finalité est autre que le seul enrichissement individuel / partage des bénéfices
Conciliation de l'activité économique et l'utilité sociale
CRESS1; 18/11/2017
- C2 sur le principe un homme = 1 voix (sociétés de personnes) à la différence des sociétés de capitaux (un homme = 1 voix)
CRESS1; 18/11/2017
- C3 Non lucrativité individuelle / Lucrativité limitée
- Les bénéfices sont majoritairement consacrés au fonctionnement et au développement de l'activité de l'entreprise.
- Les réserves obligatoires constituées sont impartageables et ne peuvent pas être distribuées.
CRESS1; 18/11/2017

Les chiffres clés de l'ESS

En France

- ▶ 221 000 établissements employeurs
- ▶ 2,37 millions de salariés
- ▶ soit 10,5% de l'emploi salarié

En Nouvelle Aquitaine

- ▶ 22 145 établissements employeurs
- ▶ 220 498 de salariés
- ▶ 5,61 milliards d'euros de rémunérations brutes
- ▶ soit 11,9% de l'emploi salarié
- ▶ +3% d'emplois ont été créés dans l'ESS entre 2011 et 2014

En Dordogne

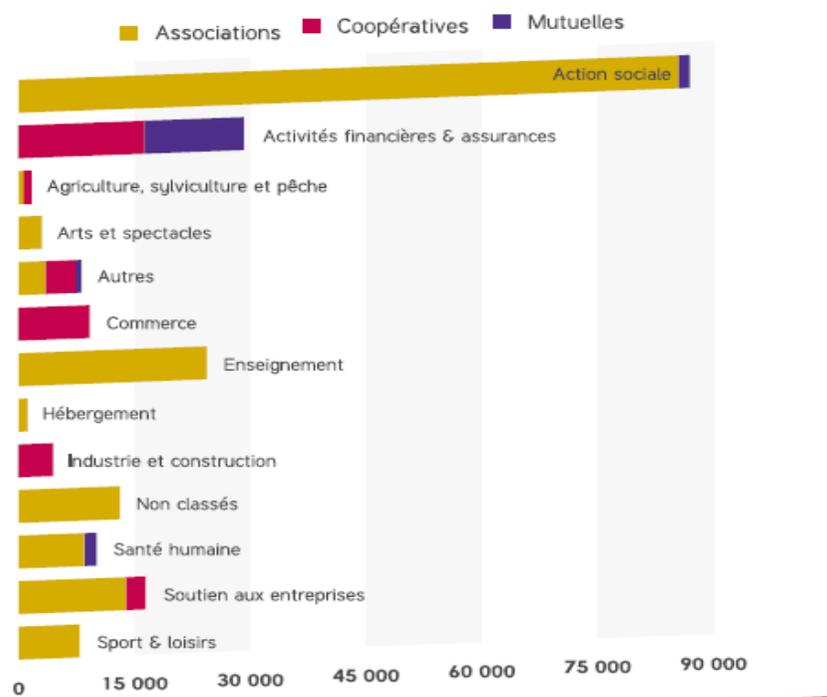
- ▶ 1 428 établissements employeurs
- ▶ 12 872 salariés
- ▶ soit environ 11,5% de l'emploi salarié

En Périgord Noir

- ▶ 276 établissements employeurs
- ▶ 1 577 salariés
- ▶ soit 8,3% de l'emploi salarié

Les secteurs d'activité en Nouvelle-Aquitaine

▶ RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET FAMILLE



* Hors Fondations – Non classés :
Associations ne disposant pas de code d'activité spécifique.

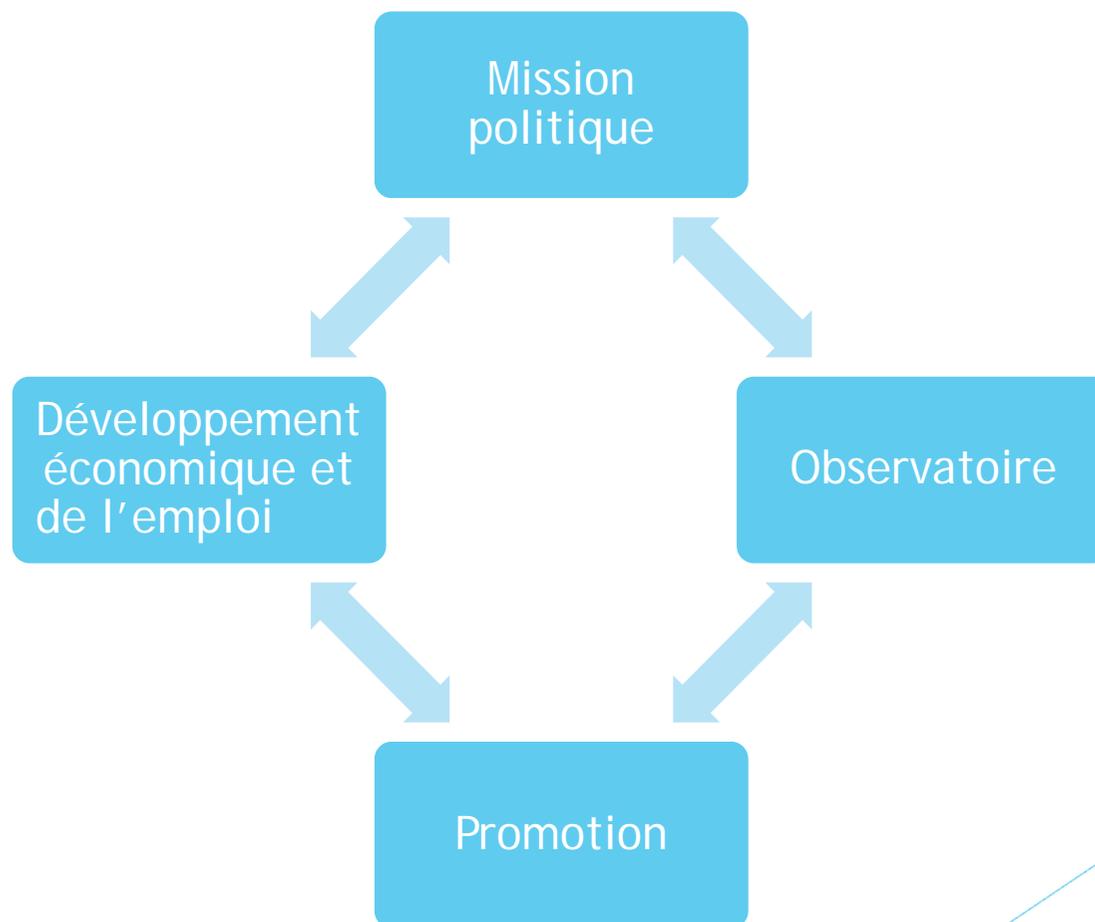
Les secteurs d'activité en Périgord Noir

	Établissements employeurs	Effectifs salariés	Équivalents temps plein
Coopératives	51	ss	ss
Mutuelles	1	ss	ss
Associations	224	1292	1086
Total ESS	276	1577	1355
Public	427	5065	4543
Privé Hors ESS	3165	12261	11950
TOTAL	3868	18903	17848

Répartition des établissements employeurs par secteurs d'activité

Secteurs	Nombre d'établissements ESS	(dont associations)
Total général	276	224
Arts, spectacles, sport et loisirs	76	76
Services Divers	58	46
Non-Classes	41	41
Activités financières et assurances	36	
Action sociale	35	35
Enseignement	22	22
Agriculture, industrie, construction	6	2
Santé humaine	2	2

Les missions



Diapositive 8

MT1 Une Mission politique

- Organiser la représentation et défendre les intérêts de l'ESS
- Impulser et accompagner la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques

Une Mission développement socio-économique et de l'emploi

- Appuyer l'émergence, la création et le développement des entreprises et organismes de l'ESS sur le territoire
- Développer les compétences et les parcours professionnels
- Animer l'observatoire/ mission d'observation régionale de l'ESS

Une Mission promotion

- Faire connaître et valoriser l'ESS à l'externe (acteurs, entreprises, institutionnels, partenaires, publics)
- Favoriser le sentiment d'appartenance des acteurs de l'ESS à un mouvement

Mélanie THUILLIER; 25/09/2015

5 orientations

- ▶ Représenter, promouvoir, développer l'ESS sur l'ensemble de la Région
- ▶ Etre l'interlocuteur privilégié, en matière d'ESS, des pouvoirs publics et des partenaires de l'ESS
- ▶ Assurer la représentation de l'ESS de manière efficace et contributive dans les instances de concertation
- ▶ Avoir pour objectif la réponse aux besoins et aux attentes des adhérents et des acteurs
- ▶ Favoriser les démarches partenariales, la coopération et l'innovation sociale

5 axes d'intervention

- ▶ Représenter et fédérer les acteurs de l'ESS
- ▶ Impulser les coopérations
- ▶ Accompagner les entreprises de l'ESS à toutes les étapes de leur développement
- ▶ Promouvoir l'ESS et l'innovation sociale
- ▶ Sensibiliser à l'ESS et à l'entrepreneuriat collectif